

FÉVRIER 2017



# La transparence dans la vie publique : les apports de la gauche

n° 41  
La lettre  
de Chantal GUITTET

## sommaire

- Edito ..... 2
- Mes travaux parlementaires ..... 3
- Mes missions à l'international ..... 4
- Mon action sur le territoire ..... 5 à 8

 Contenus interactifs



## La transparence dans la vie publique : les apports de la gauche

Au moment où des affaires sèment à nouveau le doute, il me paraît nécessaire de rappeler tout ce qu'a fait notre majorité depuis 2012 pour améliorer la transparence de la vie publique.

En cinq ans, nous avons voté plusieurs mesures qui ont amélioré la transparence de la vie publique :

- Le **non-cumul des mandats** exécutifs.
- La **Haute Autorité de transparence de la vie publique**.
- La création d'un **parquet financier** pour lutter contre la corruption.
- L'obligation pour les élus de **faire des déclarations d'intérêts et de patrimoine**.
- La **transparence de l'utilisation** de la réserve parlementaire.
- L'obligation pour les groupes politiques de l'Assemblée nationale de **publier leurs comptes**.
- La mise en place d'un **registre des lobbys**, pour connaître ceux qui sont reçus et donnent leur avis sur les lois.
- La définition des **règles d'utilisation de l'indemnité de frais de mandat (IRFM)**, qui interdit toute dépense afférente à une acquisition de biens immobiliers.
- L'inscription d'un chapitre relatif à la **déontologie** dans le règlement de l'Assemblée.
- La **fin de l'opacité sur l'identité des collaborateurs parlementaires**.

Pour finir, j'insisterai sur deux lois que nous avons récemment adoptées, proposées par le groupe socialiste, et que j'ai défendues dans l'hémicycle.

### La loi sur les modalités de dépôt des candidatures aux élections.

Lors des dernières élections municipales, départementales et régionales, dans plusieurs communes, le Parti FN a inscrit des citoyen.ne.s sur leur liste « malgré eux », sans qu'ils le sachent.

Il n'y a pas de démocratie sans élections libres, justes, crédibles et transparentes. Cette proposition de loi contribue à la sincérité des scrutins.

### La loi pour rendre obligatoire le casier judiciaire vierge de condamnation touchant à la probité, pour tout.e candidat.e à une élection.

Cette disposition existe déjà pour un certain nombre de professions et il me semble une exigence normale pour les élu.e.s qui font la loi ou qui administrent les institutions de la République. Il revient maintenant au Sénat de s'associer à cette proposition.

**Chantal Guittet**  
28 rue du Général de Gaulle  
29260 LESNEVEN  
Tél. 02 98 00 99 81  
Fax : 02 98 00 11 26  
contact@chantalguittet29.fr

www.chantalguittet29.fr

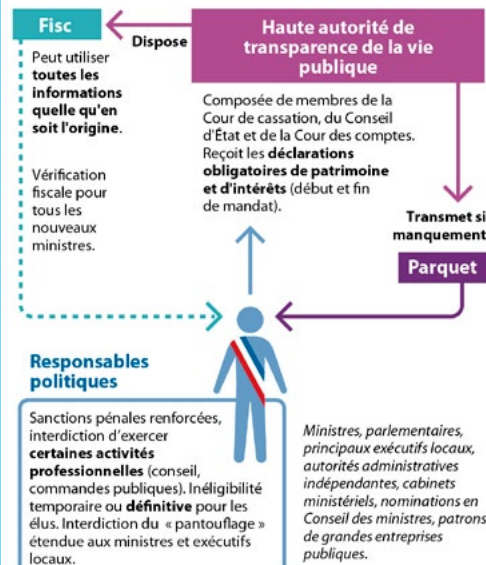
#### MON ÉQUIPE PARLEMENTAIRE

- Administration générale : Christine Kermarec
- Demandes individuelles et institutionnelles : Serge Kermarrec (syndicats, associations, collectivités).
- Travaux législatifs à Paris : Pauline Spinazze

Crédits photos : © Assemblée Nationale 2015, UIP-2015.

Création, conception : Le Piment Graphique - 02 98 27 16 88  
www.lepimentgraphique.fr

#### Moralisation de la vie politique : le projet



# MES TRAVAUX PARLEMENTAIRES

## J'AI TRAVAILLÉ SUR :

- La loi qui vise à rendre obligatoire le casier judiciaire vierge pour tout.e candidat.e à une élection. L'exemplarité est une nécessité absolue pour les femmes et les hommes politiques.



■ Mon intervention sur l'obligation d'avoir un casier judiciaire vierge pour les candidats

- La loi sur les modalités de dépôt des candidatures aux élections



■ Mon intervention sur les modalités de dépôt des candidatures

Je continue d'auditionner, en vue de la rédaction de mon rapport sur les violences spécifiques que subissent les femmes migrantes. J'ai auditionné :

- Le directeur général de Médecins Sans Frontières, Thierry Allafort Duverger.
- Le coordinateur du Centre de Réflexion sur les Savoirs Humanitaires (CRASH).
- Des représentantes d'ONG, Femmes migrantes debout, réseau pour l'autonomie des femmes immigrées et réfugiées (Rajfire) ; l'association Kâlî.

**Au Salon de l'Agriculture, le 28 février**, j'ai rencontré plusieurs acteurs économiques de notre territoire (éleveurs laitiers, responsables de la filière porcine finistérienne...). Ce salon est une très belle vitrine de l'agriculture bretonne, qui valorise les produits du terroir et le professionnalisme de nos agriculteurs.



# MES MISSIONS À L'INTERNATIONAL

J'ai participé, au siège des Nations Unies, à une audition sur « **Le monde bleu : préserver les océans, protéger la planète et assurer le bien-être des êtres humains dans le cadre du Programme de Développement Durable à l'horizon 2030** ». Cette audition proposait de débattre de l'Objectif de Développement Durable 14, consacré aux océans, et de son lien étroit avec d'autres ODD tels que les changements climatiques (Objectif 13), les modes de consommation et de production durables (Objectif 12), la faim et la sécurité alimentaire (Objectif 2), les risques de santé liés à la pollution. Son objectif est d'apporter une

contribution parlementaire à la Conférence gouvernementale sur l'océan que l'ONU organisera en juin 2017.

J'ai pu mettre en avant la nécessité de **travailler sur un statut juridique des ressources génétiques** des fonds marins. Tant que les ressources de la biodiversité seront en libre accès, il ne sera pas possible de pérenniser les ressources génétiques marines. Un statut d'intérêt commun existe dans la convention sur le climat, adapté aux ressources marines vivantes, il permettrait d'avoir un statut d'exploitation soutenable des océans.



■ à l'ONU sur le thème du monde bleu avec 200 parlementaires du monde entier

# CIRCONSCRIPTION & TERRITOIRE

## LA FILIÈRE ÉQUINE en Finistère



L'équipôle de Landivisiau s'impose depuis son ouverture comme le pôle d'un pays où le cheval est une réalité économique. Il répond aux attentes de soutien d'une filière équine performante.

L'originalité de ce site réside dans sa polyvalence ; toutes formes d'équitation y évoluent de concert : sauts d'obstacles, endurance, attelage et trot.

Le 18 février, nous inaugurons le nouveau club house, en présence de nombreux élus et de représentants de la filière équine. L'équipôle s'intègre dans un ensemble cohérent, entre l'hippodrome, la station des haras, et la Maison Familiale Rurale, qui forme aux métiers du Cheval. La proximité entre ces structures est un véritable atout pour les usagers. Le site est fréquenté quotidiennement et accueille environ 260 chevaux par mois, toutes disciplines confondues. A l'image de la MFR qui vient tout juste de remporter un prix lors du salon de l'agriculture.

La mise en place de l'équipôle de Landivisiau s'inclut dans le cadre du « Plan Cheval » de la Région Bretagne. Elle est le fruit d'une coopération entre les différentes collectivités territoriales, communauté de communes, département, région et Etat, puisque chacun a apporté son aide et son soutien au développement du pôle. Elle est aussi le résultat d'une coopération exemplaire entre les acteurs du secteur équin et les collectivités, qui ensemble ont défini un schéma cohérent pour structurer et développer la filière.

La Bretagne est culturellement et historiquement une terre de cheval. Avec l'aide de tous les acteurs politiques, économiques et associatifs, elle doit continuer à s'affirmer comme un territoire leader dans cette filière.

## MES QUESTIONS au gouvernement :

- Sur l'avenir des soins dentaires
- Sur les perturbateurs endocriniens
- J'ai cosigné une tribune pour défendre les droits des femmes.
- J'ai cosigné un courrier adressé au Président de la République pour que la France reconnaisse l'Etat de Palestine.

J'ai interpellé avec d'autres collègues le Premier ministre Bernard Cazeneuve sur la situation salariale des orthophonistes et leur statut dans la fonction publique hospitalière.

# CIRCONSCRIPTION & TERRITOIRE

**J'AI RENCONTRÉ,**  
sur le terrain, avec mon équipe :

## Lors des visites de terrain

Avec les équipes municipales de Saint-Méen, puis du Folgoët, j'ai rencontré différents acteurs économiques du territoire et les habitants au cours du traditionnel café citoyen.



■ A Saint-Méen



■ Au Folgoët

## Des acteurs Institutionnels



■ Lors de l'inauguration de La Fabrik, à Landerneau



■ Lors de la venue de François Hollande et Audrey Azoulay, à Brest



■ A l'inauguration de L'Equipôle, à Landivisiau

# CIRCONSCRIPTION & TERRITOIRE

## Des acteurs économiques et sociaux

- Les gérants de la boulangerie Pain'prenelle et chocolat, au Folgoët.
- Mr et Mme Larvor sur leur exploitation laitière, au Folgoët.



- Mr Le Moal pour ma visite du garage Renault du Folgoët.



- A l'occasion d'une visite dans l'exploitation porcine de Lescuz et du GIE traitement de lisier, à Saint-Méen.

## Des acteurs associatifs et des habitants

- Lors de mon interview par la web-radio du lycée Vauban avec Marc Le Gall.



- Pendant mon intervention au Collège des Abers, Lanillis.
- Pour la conférence débat de C.C.F.D.-Terre Solidaire du Finistère, Guipavas.



- Pour la matinale de France Inter à la Tannerie, à Lampaul-Guimiliau

# CIRCONSCRIPTION & TERRITOIRE

■ Pour la remise des ceintures, du club de judo Shudokan, au Relecq-Kerhuon

■ Lors de l'assemblée générale des riverains de la BAN, à Bodilis.



■ Lors Assemblée générale de l'UNC, à Guipavas.



■ Les adhérents de l'association « les irradiés de l'île Longue », au Relecq-Kerhuon.



■ Lors de la visite de l'Assemblée nationale du conseil municipal des enfants de Lesneven.

■ Pour la remise des prix des Foulées Landernéennes, à Landerneau.

■ A l'occasion du pot de l'amitié de la SNSM, à Plouguerneau.



■ Lors du kig-ha-farz de l'école Sainte-Thérèse, à Lanhouarneau.

■ Durant la réunion du comité d'animation du quartier de Keroumen, au Relecq-Kerhuon.